



Mairie de GIBERVILLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le

Lundi 18 avril 2011 à 18 heures 30

ORDRE DU JOUR :

1. Budget Général 2011 / Décision Modificative n°1.
Rapporteur : G. Leneveu.

2. Questions Diverses

→ Restauration scolaire / Reprise de la délibération relative à la consultation pour la fourniture des denrées alimentaires.

Rapporteur : P. Heuzé.

A Giberville, le 11 avril 2011